

LES RYTHMES EDUCATIFS

Présents :

Elus municipaux : Bruno MURIENNE, Gérald GIRAUD, Patrick VIOSSAT, Vincent DAVID, François BERNIGAUD.

Services municipaux : Lucie LEROY

Education Nationale : Rémy DUCOUSSET, Inspecteur de l'Education Nationale

Enseignants : Karen ARMAND, Anne-Marie DEBAUD, Denise ICETA, Michèle DE KLERC, Stéphane PRUNIER, Martine WHITEAD.

Représentants des Parents d'Elèves : Matteo VOCALE, Nathalie MATHERET, Laura ROSET, Nellie TALEUX-EYSSAUTIER, Gérald CHALAMET, Estelle GIGNOUX, Mickaël TROMMSDORFF, Mireille BEISSER.

ACL : Hélène QUERLIOZ, Jean-Marie PIQUEREL

Excusée : Maud DUCHOSAL

OBJECTIF DE CETTE REUNION :

Suite aux deux réunions publiques qui se sont tenues les 15 et 17 octobre, définir les 2 scénarios finals entre lesquels devront choisir les parents lors du questionnaire qui va leur être proposé début novembre.

1 - Rappels des différentes interrogations des parents :

- Problèmes du financement des activités nouvelles périscolaires (ANP).
- Difficultés à trouver du personnel qualifié pour mener des parcours éducatifs. Même à Grenoble, trouver du personnel formé disponible pour encadrer les activités périscolaires s'avère très compliqué. Cela le sera plus encore à Saint Martin d'Uriage en raison des trajets à effectuer.
- Dans tous les cas, si l'on rallonge la matinée, il faudra prévoir une collation pour les enfants.

2 - De nouvelles infos :

D'après la lecture du guide de la réforme reçu vendredi à la Mairie de Saint Martin d'Uriage, le temps maximal d'enseignement de 5h 30 par jour peut être maintenant dépassé et devient dérogatoire.

Il y aurait aussi une discussion en cours au niveau du Ministère pour revoir l'application de la réforme en direction des maternels.

3 - Rappel des spécificités de la Commune :

- Habitat dispersé
- Transport scolaire important et contraignant
- Eloignement relatif de la ville Centre

DISCUSSION AU SUJET DES SCENARIOS :

LE SCENARIO 2 n'est pas dérogatoire.

Il pourrait être accordé à titre expérimental. L'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) nous informe qu'actuellement aucune organisation scolaire ne relève de l'expérimentation, dans le cadre de la réforme.

Les expérimentations qui existent sont antérieures à la réforme et continuent d'exister. Pour l'instant il n'est pas question de lancer de nouvelles expérimentations permettant de sortir du système. Peut-être cela se fera-t-il dans 1 ou 2 ans.

La commission souhaite tout de même le conserver, car il répond assez bien aux différentes exigences et spécificités propres à la commune.

La commission décide de retravailler le **SCENARIO 1** afin que les enfants puissent sortir à 16h 30 tous les soirs.

1 - L'IEN fait une proposition : 3h15 le matin et 2h15 l'après midi + 3h le mercredi = 24h d'enseignement

Ce scénario rejoint une proposition de **SCENARIO 1 BIS** où nous avons lissé la sortie tous les soirs à 15h 30.

Mais il ne reste plus qu'1 heure de parcours éducatif, ce qui enlève beaucoup d'intérêt à ces projets, et accroît la difficulté à trouver des intervenants compétents. Les parents le récusent aussitôt : c'est le scénario que tout le monde voulait éviter. Les ANP deviennent de la garderie et on rallonge le temps de vie en collectivité.

2 - L'étude d'un **SCENARIO 6**, proposé par le « guide de la réforme » édité par l'Education Nationale, ressemble au scénario 1 et semblerait convenir, mais la pause méridienne est trop longue et les enseignants craignent de récupérer des enfants très énervés à 14h.

On recherche ensemble des solutions en tentant de rajouter un quart d'heure le midi, d'en enlever un le matin, de supprimer une heure le mercredi...

L'IEN essaie de faire avancer la discussion en nous proposant de se pencher tout d'abord sur les temps d'enseignement obligatoires, puis de s'occuper ensuite des temps périscolaires complémentaires, soit :

- appliquer la réforme intégralement, sans dérogations.
- puis modeler le planning de la semaine afin de dégager des temps de parcours éducatifs.

Et ...nous revenons au problème de la journée trop longue.

Le problème des maternels est soulevé et l'éventualité pour eux de ne pas aller en classe les après-midis où le temps d'enseignement est très court, et ne pourrait pas avoir lieu si les enfants poursuivaient leur sieste. L'Inspecteur rappelle que les élèves de l'école maternelle, du moment qu'ils sont inscrits à l'école, doivent être présents les après-midis.

Le temps de sieste pourrait peut-être être organisé aussitôt après le temps du repas, ce qui serait très bien pour les enfants, mais demanderait une autre organisation pour les personnels.

Parallèlement est soulevé le problème des locaux : les classes ne seront pas réservées aux temps périscolaires. Il faut réussir à augmenter les temps scolaires les après-midis des mardis et vendredis car il y aura des soucis d'organisation : il manquera des locaux pour mettre des enfants par groupe de 10 ou 12.

En tout cas, la commune réaffirme sa volonté de prendre en compte les rythmes de l'enfant, tout en essayant d'améliorer les conditions de travail des personnels périscolaires, non enseignants, et en intégrant 2 priorités : transport scolaire et recrutement des personnels.

3- le Président de l'APE présente une nouvelle proposition, sous la forme d'un **SCENARIO 3** : faire débiter les enseignements à 8h 45, et régulariser les horaires en fin de journée, tout en organisant, deux fois par semaine, 1h 30 de parcours éducatifs. Cependant, une majorité de familles avait préféré un début des enseignements à 8h 30. Nous revenons donc à l'idée d'allonger la pause méridienne en ajoutant un quart d'heure de temps supplémentaire, ce qui permettrait en effet de mieux gérer les deux services de restauration.

Pour l'IEN, les enfants ont besoin de régularité pour se construire et trouver leurs repères. Et des irrégularités d'horaires trop nombreuses peuvent nuire à l'enfant dans sa progression.

Une discussion s'engage au sujet de cette proposition de nouveau scénario :

- Les deux longues après-midis d'enseignement sont gênantes, puisque l'idée de la réforme est de raccourcir la durée de la journée scolaire.
- Il semble intéressant d'allonger la durée de la pause méridienne, ce qui améliorerait certainement la qualité du service de restauration, mais avec les réserves émises par les enseignants, au sujet de l'excitation des enfants à la reprise des cours.
- Deux après-midis comprenant seulement une heure d'enseignement semble assez surprenant.
- Il est important que l'heure de sortie de l'école soit régulière pour favoriser l'organisation des activités associatives.

Et puis finalement, le scénario 1 paraît plus adapté car le temps d'enseignement est plus long le matin, au moment où l'enfant est le plus réceptif. Et l'après-midi, il semble important de se rapprocher le plus possible de 16h 30 pour l'heure de sortie de l'école et de départ des cars scolaires.

Il semble difficile de trouver un consensus sur les deux scénarios à proposer aux parents d'élèves. Une proposition est faite de déterminer plusieurs critères pour évaluer les différents scénarios et ainsi retenir les scénarios les mieux notés par rapport à ces critères. Un tableau comparatif est proposé pour départager les scénarios 1 et 3

	Régularité des temps d'enseignement	Fin de l'école 16H30	Chargement de la matinée	Réduction du temps périscolaire	Longueur du parcours éducatif	TOTAL
Scénario 1	7	5	9	2x45min	2x1h30	21
Scénario 3	4 (1h30 x2)	10	8	4x15 min	2x1h30	22

Suit un questionnaire au sujet de l'absentéisme : tous les parents joueront-ils le jeu sur l'heure d'enseignement du début d'après midi présentée dans le scénario 3 ?

Pour les parents présents, la fréquentation aux enseignements dépendra aussi de la fatigue des enfants. Les parents choisiront alors des après-midis où il n'y a qu'1 heure d'enseignement pour faire reposer leurs enfants à la maison, s'ils en ont besoin.

L'Inspection Académique sera très attentive au taux de fréquentation scolaire, notamment sur ces demi-journées d'école courtes. Actuellement, un fort absentéisme est constaté le mercredi matin dans les classes maternelles, ce qui n'est pas tolérable. A terme, au bout d'un an par exemple, la DASEN pourrait imposer un scénario différent si elle était amenée à constater un absentéisme trop important.

A ce sujet, l'IEN nous confirme que le scénario s'applique pour une durée de trois ans, et qu'un bilan est prévu au bout d'un an et peut entraîner d'éventuelles adaptations.

Après toutes ses discussions, il semble raisonnable de conserver les deux scénarios prévus au départ par la commission extra-municipale : le scénario 1 pour la régularité de l'enseignement et le scénario 2 car il correspond mieux aux préoccupations de l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune.

LE SAMEDI

Dans le sondage effectué en avril 2013, une large majorité de familles se prononçait pour placer la demi-journée supplémentaire le mercredi matin plutôt que le samedi matin. Cependant, compte-tenu des nouvelles informations dont les parents disposent (difficulté de mise en œuvre de la réforme dans les communes concernées, difficulté à trouver du personnel compétent, fatigue des enfants constatée de manière assez générale, position de plusieurs chronobiologistes qui considèrent que la coupure de 2 jours le week-end est catastrophique...), il apparaît pertinent de profiter de cette nouvelle consultation des familles pour reposer cette question.

Une dernière question est posée concernant la position des écoles privées, et le risque d'avoir deux rythmes scolaires différents entre les écoles privées et les écoles publiques. L'inspecteur n'a pas de réponse à cette question pour le moment.

CONCLUSION:

Le sondage proposera donc aux familles de choisir entre les deux scénarios suivants, puis, après avoir fait le choix, de préciser si la demi-journée d'enseignement supplémentaire doit se situer le mercredi ou le samedi.

Le planning suivant est retenu :

- Préparation du sondage par la Mairie.
- Transmission du sondage pour avis à l'APE avant le mercredi 30 octobre.
- Réalisation du sondage auprès des parents d'élèves du lundi 4 novembre au jeudi 14 novembre 2013.
- Commission technique le 15 novembre pour étudier les résultats du sondage et finaliser le PeDT.
- Si les résultats s'avéraient trop serrés, une commission extra-municipale pourrait être organisée à la suite de cette commission technique.
- Choix définitif du scénario et validation du PeDT au Conseil Municipal du 22 novembre 2013.
- Envoi du PEdT à la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale et à la Direction départementale de la Cohésion Sociale avant le samedi 30 novembre 2013.

SCENARIO n° 1 : conforme au décret

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30					
7h45					
8h					
8h15					
8h30	Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h	Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h	Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h	Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h	Garderie du matin 7h30 - 8h30 1h
8h45					
9h					
9h15					
9h30					
9h45					
10h	Enseignement 8h30 - 12h 3h30	Enseignement 8h30 - 12h 3h30	Enseignement 8h30 - 12h 3h 30	Enseignement 8h30 - 12h 3h30	Enseignement 8h30 - 12h 3h30
10h15					
10h30					
10h45					
11h					
11h15					
11h30					
11h45					
12h					
12h15					
12h30	Pause méridienne 12h - 13h45 1h45	Pause méridienne 12h - 13h45 1h45	Garderie du midi 12h - 13h 1h	Pause méridienne 12h - 13h45 1h45	Pause méridienne 12h - 13h45 1h45
12h45					
13h					
13h15					
13h30					
13h45					
14h					
14h15	Enseignement 13h45 - 15h 1h15	Enseignement 13h45 - 15h45 2h		Enseignement 13h45 - 15h 1h15	Enseignement 13h45 - 15h45 2h
14h30					
14h45					
15h					
15h15	Parcours éducatif 15h-16h30 1h30			Parcours éducatif 15h-16h30 1h30	
15h30					
15h45					
16h					
16h15					
16h30					
16h45					
17h	Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45	Périscolaire 15h45 - 18h15 2h30		Périscolaire 16h30 - 18h15 1h45	Périscolaire 15h45 - 18h15 2h30
17h15					
17h30					
17h45					
18h					
18h15	*18h mater.	*18h mater.		*18h mater.	*18h mater.

Lien possible vers le centre de loisirs à partir de 12h

LES FORCES ET FAIBLESSES DE CE SCENARIO

Forces

- Ce scénario est conforme au décret.
- Toutes les matinées sont de même durée, et la sortie de l'école se fait à la même heure (12h) - facilite l'organisation de certaines activités comme le ski.
- Possibilité de faire tourner les intervenants sur les écoles.

Faiblesses

- Irrégularité des horaires de sortie des classes en fin de journée.
- Longue attente pour ceux qui doivent prendre les transports scolaires.
- Difficultés pour faire le lien avec les activités des associations.

